

Monsieur Le Directeur, Mesdames, Messieurs les membres du CTSD

Nous nous retrouvons aujourd'hui concernant la carte scolaire du second degré. Cette année aucune suppression de poste n'est prévue ce que nous pouvons saluer.

Aussi, nous ne pouvons qu'apprécier le travail de stabilisation des BMP qui permettront un enseignement en présentiel pour chaque section, nous espérons cependant que cette dotation puisse encore être renforcée dans les années à venir. Le seul recours aux vacataires, contractuels, pour pallier les absences, ne peut nous satisfaire, un réel plan de formation doit leur être proposé et, ce, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement.

En parallèle, il nous est compliqué de comprendre l'utilité de la création d'une brigade de remplacement numérique, elle permettra certes de pallier les absences plus facilement dans le second degré mais l'essence même du métier est impactée. En effet, les élèves ont besoin d'une présence physique de leur professeur. Les conditions d'exercice devenant de plus en plus pesantes, la mobilité se réduisant, les collègues accédant peut-être plus difficilement aux temps partiels, sans être défaitiste, l'impact psychologique sur les collègues risque d'être fort, espérons que les plus à bout ne soient pas contraints à un arrêt maladie rapidement. Avec la plus grande volonté du monde, les remplacements risquent d'être compliqués à assurer.

De plus, l'annonce politique d'un allègement du protocole est en place depuis hier alors que l'épidémie repart à la hausse. Dans un tel contexte allons-nous pouvoir assurer les remplacements en présentiel si la pandémie reprend alors que beaucoup de remplaçants dans certaines matières ont été placés sur des BMP à l'année ? La situation dans le premier degré le prouve, dans le département, certains secteurs sont plus impactés que d'autres depuis cette reprise du 21 février. Pour pallier l'absence de professeurs, les anciens ZIL font plusieurs fois par semaine des trajets de plus de 80 kilomètres aller. Outre les risques routiers accrus, la flambée du prix de l'essence ne semble plus être comblée par l'ISSR ou les frais de déplacements pour les services partagés. Une revalorisation des frais de déplacements et de l'ISSR est-elle bientôt prévue ? Plus de $\frac{3}{4}$ des collègues remplaçants envisagent de participer au mouvement, comment rendre alors la fonction plus attractive ? Toujours au sujet des déplacements, nous avons également une pensée pour nos collègues AESH et AED, qui, de par leur faible salaire, risquent d'éprouver des difficultés en fin de mois très rapidement.

Merci pour votre écoute